



FORMATION CONTINUE 2025

E LEARNING

DROIT DES SOCIETES

FONDAMENTAUX DES SOCIETES COMMERCIALES

Du 1^{er} juin au 19 décembre 2025

Durée : 4h

Formation proposée par LegalFamily

180€ la séance

Objectifs : A l'issue de la formation, les avocats-apprenants seront en capacité de :

- Choisir entre l'entrepreneuriat individuel ou sous forme de société
- Déterminer les étapes constitutives et le fonctionnement d'une société
- Connaître les éléments constitutifs d'une société (dénomination, apports, capital, objet, exercice...).
- Connaître les différences entre une SAS et une SARL, une part sociale et une action, un Gérant et un Président.
- Comprendre les droits et obligations d'un associé
- Cerner les enjeux d'un pacte d'associés : techniques de rédaction et de négociation
- Intégrer les règles relatives à l'approbation et à la publication des comptes annuels
- Tracer les étapes d'une dissolution et liquidation amiable
- Identifier les instruments de prévention des entreprises en difficulté et les procédures collectives

Pré requis : Être avocat.

Programme :

I – Les caractéristiques d’une société commerciale

- Entreprise individuelle ou société : comment choisir ?
- Le choix de la forme sociale de la société
- Le choix du nom de la société (Dénomination sociale- nom commercial – enseigne – nom de domaine)
- Le capital social et les apports de la société
- Le siège social de la société
- L'objet social de la société
- Le dirigeant de la société

II – Les étapes de la constitution d’une société commerciale

- La société en formation, pas encore immatriculée
- L'immatriculation auprès du Guichet unique

III – Les associés dans une société commerciale

- Les droits et obligations d’un associé
- L'organisation des relations par les statuts
- L'organisation des relations dans le pacte d'associés

IV – L’exercice comptable et les comptes annuels

- L'exercice social d'une société
- Les comptes annuels l'AGO et le dépôt au greffe

V – La cessation de la société commerciale

- Dissolution et liquidation amiable
- Les procédures de règlement des difficultés des entreprises

Moyens pédagogiques :

Formation en distanciel, e-learning.

Vidéos, quiz, tutoriels.

Associe théorie et pratique avec des exposés et des études de cas

Accessible depuis un ordinateur ou une tablette.

Modalités d'évaluation de la formation :

Quizz d'atteinte des objectifs adressé à l'issue de la formation.

Enquête de satisfaction de la formation.

Niveau de la formation : 1 (Acquisition des fondamentaux)

Présence et suivi des apprenants :

La connexion et l'avancée des apprenants seront vérifiées de manière régulière.

Après chaque module, un test en ligne (questionnaire ou cas pratique) est réalisé et un score minimum de 70% est demandé pour la validation. En dessous de ce score de 70% les modules concernés doivent être refait pour obtenir l'attestation.

Aucune attestation ne sera délivrée sans un parcours entièrement réalisé.

Conditions générales de vente : *Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EFA (efa-toulouse.fr) leur attestation de présence.*

Modalités d'assistance : *Me Marion Sourd, co fondatrice de LegalFamily (06 86 10 42 64 / marion.sourd@legalfamily.fr)*

Accès aux personnes en situation de handicap : *Toute personne en situation de handicap et/ou à mobilité réduite est invitée à le signaler auprès de la référente handicap afin que l'école puisse mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un déroulement optimum de la formation.*

Référente handicap : Mme Stéphanie de BALORRE s.debalorre@efa-toulouse.fr

05 61 53 58 52